

Économies d'énergie pour tous, mais bénéfiques pas pour tous...



La Commission se félicite du succès de ses mesures d'économie d'énergie. Elle peut en effet en être satisfaite, puisqu'alors que son objectif était de faire baisser la consommation de 15% sur une période de 5 mois (août à décembre 2022), la réduction sur cette période a été de 22%, soit quelque 50% de plus que prévu initialement.

Ces résultats flatteurs doivent cependant beaucoup à l'inconfort de bien des collègues qui ont dû rester au bureau alors que les **conditions climatiques étaient éprouvantes**, et ils doivent tout autant aux collègues restés à la maison, qui ont vu leur **facture de chauffage grimper très considérablement**.

Pour comprendre de quoi il retourne au juste, arrêtons-nous aux chiffres publiés par l'OIB lui-même :

Pour Bruxelles :

Une économie de 6400Mwh en 5 mois sur la consommation **électrique** (37 400 Mwh initialement et 31 000 Mwh à l'arrivée), ce qui représente une réduction de 17,11 %.

À cette économie s'ajoute une économie sur le **gaz** (26 600Mwh au départ et 18 800 Mwh à l'arrivée) soit une réduction de 27,82%.

L'ensemble aboutit à une moyenne de **22,47%** sur la période considérée.

(Plus de détails des économies par bâtiment disponibles sur : [building performance \(europa.eu\)](https://buildingperformance.europa.eu).)

Pour Luxembourg :

À relever une économie de 530 Mwh en cinq mois pour l'**électricité** (7300 Mwh initialement - dont 45% de consommation incompressible en raison des Data Centers- et 6 700 Mwh à l'arrivée) ce qui représente une réduction de 7,26%.

Pour le **gaz**, l'économie est de 2 550 Mwh sur ces mêmes cinq mois (6 650 Mwh au départ et 4 100 Mwh à l'arrivée) ce qui représente une réduction de 37,6%.

L'ensemble aboutit à une moyenne de **22,43%** sur la période considérée.

Pour JRC (Ispra, Karlsruhe, Petten et Séville)

L'économie totale sur la même période est de 14 000 Mwh pour le gaz et l'électricité (54 500 Mwh au départ et 40 500 Mwh à l'arrivée) représentant une réduction d'ensemble de l'ordre de **25,7%**.

*

La Commission a beau jeu de trouver ce résultat « *excellent, obtenu ensemble (si l'on peut dire..) et renforcé par l'objectif d'économiser à nouveau 15% en cette période de fin d'hiver* » que nous espérons proche.. C'est qu'en effet elle a pu économiser, à travers les chiffres précédemment exposés, des millions d'euros (consulter pour s'en faire une idée : [EvolPrFR.pdf \(creg.be\)](#) ou encore [Marché de l'électricité-suivez les données des bourses RTE \(rtd-France.com\)](#) ...

Mais, à la vérité, **la baisse de la consommation n'est due qu'à un report sur les consommations privées des collègues** (dont certains ont vu leur facture exploser), pour ne parler que de ceux qui n'ont pu, ou voulu, regagner leur bureau à la température inhospitalière...

Alors ne serait-il pas temps que les dirigeants de la Commission (et nous pensons particulièrement à notre Présidente et à notre Commissaire en charge du Personnel) fassent un geste en faveur de ceux de nos collègues dont les revenus sont les moins élevés en sorte qu'ils bénéficient des facilités prévues dans la Décision de la Commission sur le travail hybride et plus particulièrement au point 4 de l'article 13 de ladite Décision ([C 2022 1788 ACT pdf europa eu](#)) ?

Cet article 13, nous devons le rappeler, a été porté par **La Fédération FFPE**, et son adoption a permis d'introduire la possibilité d'un déblocage d'une certaine somme forfaitaire pour couvrir les coûts induits par le télétravail. Alors qu'il est clair et documenté que la Commission a pu réaliser des économies évidentes grâce à ce qu'il faut bien appeler des sacrifices par beaucoup de collègues, il est grand temps de consacrer un pourcentage des montants économisés à ceux dont les salaires sont les plus modestes.

La Commission montrera ainsi que, même dans un contexte inédit, elle sait sortir d'une logique purement thésaurisatrice, et faire preuve de bienveillance et de sollicitude envers un personnel le plus précaire (que sont devenu les AC de groupe de fonction GFI et parfois GF II, mais aussi maintenant les SC 1 et 2) par ailleurs en butte aux [sarcasmes vulgaires de certains politiciens locaux](#) autant qu'à la volonté obstinée, et même redoublée en ces temps particuliers, de certains Etats membres de mettre à mal nos conditions de travail.

La Fédération FFPE vous demande de grandir humainement et être à la hauteur de votre personnel, il en a besoin!

La Fédération

Vous ne serez jamais seuls !